

COMPAGNIE DES ARCHERS SENONS

Association déclarée régie par la loi du 01/07/1901

Et le décret du 16/08/1901

13 Impasse du Château d'Eau

89340 VILLENEUVE-LA-GUYARD

449 431 402 00014

Agréée 02 89 112

ASSEMBLEE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 18 Juin 2024

Le 18 Juin 2024 à 19heures, le Bureau et le Conseil d'Administration et les Invités se sont réunis au domicile de Mr.BEDOLLA Charles sur convocation de Mr.ARROBAS Clément, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Dans le cas d'un poste du bureau qui devient vacant, et dans l'attente de l'Assemblée Générale suivante, un membre du bureau pourrait le remplacer temporairement sur un vote du Conseil d'Administration. Alors nous pourrons voter.
- Choix d'une date pour récupérer le matériel de l'association et définir le point de stockage.

Mr.BEDOLLA Charles constate la présence de :

Charles BEDOLLA	Clément ARROBAS
Sabrina CAIGNOL	André VARAUQUEAUX

Absents excusés : Bruno POIRMEUR, Philippe LEAL, Annick PICARD

OUVERTURE à 19h00

Démission de notre secrétaire Mme.GOUT Françoise du bureau et de ses responsabilités de secrétaire.

Le Bureau et le Conseil d'Administration ont reçu la démission de GOUT Françoise le 13 Juin 2024 et en a pris acte.

Une association ne pouvant fonctionner sans Secrétaire , ils ont joint la FFTA pour trouver une solution rapide dans ce cas.

C'est pourquoi, selon les statuts, seul un membre du bureau pouvait en prendre ce titre temporairement en attendant notre Assemblée Générale.

C'est donc CAIGNOL Sabrina qui prendra cette fonction.

La trésorière du club fera office de secrétaire, avec approbation de Mme.PICARD Annick Présidente du Comité Départemental.

Démission de notre Président Mr.GOUT Denis du bureau et de ses responsabilités de Président.

Le Bureau et le Conseil d'Administration ont reçu la démission de GOÛT Denis le 13 Juin 2024 et en a pris acte.

Une association ne pouvant fonctionner sans Président, ils ont joint la FFTA pour trouver une solution rapide dans ce cas.

C'est pourquoi, selon les statuts, seul un membre du bureau pouvait en prendre ce titre temporairement en attendant notre Assemblée Générale.

C'est donc BEDOLLA Charles qui prendra cette fonction.

L'adresse du siège social du club se déplacera au domicile de Mr. BEDOLLA Charles, selon les statuts.

Date prévue, pour récupération du matériels, dossiers et gestions du club.

Denis GOUT propose par mail, de récupérer le matériel, dossiers et gestions du club qui résident a l'ancien Siège social du Club, le 19 Juin 2024 suivant.

Il est prévu que Charles et André répondent présents à la restitution du matériel, dossiers et gestions du club.

Aucune questions, la fin de la réunion est actée à 20h00.

BEDOLLA Charles



VARAUQUEAUX André



CAIGNOL Sabrina



ARROBAS Clément

